

De la linguistique à la traductologie

Dans la deuxième moitié du vingtième siècle, la possibilité de traduire ou « traductibilité » a fait l'objet de débats animés entre linguistes. Les structuralistes ont tenté de prouver que la traduction est « impossible » en raison de la non correspondance entre les structures des différentes langues, tandis que les fonctionnalistes se sont évertués à montrer la possibilité de traduire, en explicitant même des « théorèmes de la traduction ».¹⁰

En réalité, derrière la controverse sur la « traductibilité » et l'« intraduisible » se profile la délimitation du champ propre à chaque discipline. D'un côté, les théoriciens de la traduction veulent ancrer la traductologie dans la pratique comme une science du langage à part entière ; de l'autre, les linguistes veulent affirmer le rattachement de la traduction au champ des études sur la langue en général. Mais dans les deux cas, le concept d'*équivalence* se trouve au cœur de la polémique.

Celui-ci est partagé par les linguistes et les traductologues mais les linguistes l'associent à la langue en tant que système et étudient ses différentes manifestations au niveau des structures générales. Les théoriciens de la traduction, quant à eux, placent l'équivalence sur le plan du discours et la conçoivent plutôt comme le fruit de l'interaction entre le traducteur et le texte à traduire. Pour eux, l'opération traduisante est un processus dynamique de production du sens et non un simple mécanisme de substitution des structures linguistiques ou d'unités préexistantes dans une langue par celles d'une autre langue.

John C. Catford propose de définir la traduction comme le remplacement de « matériaux textuels » d'une langue par des « matériaux *équivalents* » dans une autre langue. Nida, quant à lui, estime que la traduction consiste à produire dans la langue d'arrivée « l'*équivalent* naturel » le plus proche du message de la langue de départ, d'abord quant à la signification, puis quant au style. Enfin, Anthony G. Aettinger considère la traduction comme la substitution des éléments d'une langue par des « éléments *équivalents* » d'une autre langue.¹¹

On voit clairement, à travers ces citations, que le point d'achoppement concernant la définition de la traduction par le biais de l'équivalence concerne le contenu de cette équivalence : « matériaux » textuels équivalents, « message » équivalent sur le plan formel ou encore équivalence de certains

¹⁰ Voir l'ouvrage de Ladmiral J.-R. (1994), *Traduire : Théorèmes pour la traduction*, Paris, Gallimard, Payot, 1979.

¹¹ Voir la synthèse faite par Pym A. (1992), *Translation and Text Transfer*, Frankfurt, Peter Lang, p. 38.

« éléments » de sens particuliers.

Le linguiste Jakobson précisait qu'il n'y a pas d'équivalence complète entre les différentes langues et que même les synonymes d'un même code ne sont pas des équivalents complets. Dès lors, « l'équivalence » ne peut être que partielle¹². Cela confirme le sens du terme dans les recherches en mathématiques : l'*équivalence* désigne seulement une relation de symétrie entre des données substituables sans génération de différence significative.¹³

On constate ainsi que la linguistique contemporaine s'éloigne du débat ancien sur la possibilité ou l'impossibilité de la traduction. Elle reconnaît la relativité de l'opération traduisante en la définissant comme « une opération, relative dans son succès, variable dans les niveaux de la communication qu'elle atteint ».¹⁴

1. La problématique de l'équivalence en traduction

Pour les traductologues, l'équivalence est par définition *asymétrique* parce qu'elle porte sur des langues différentes et qu'elle vise une correspondance de sens et de fonction et non pas de forme et de structure ; c'est le traducteur qui *fait* l'équivalence : « L'équivalence est cruciale pour la traduction parce qu'elle constitue l'unique relation intertextuelle que les textes traduits sont censés montrer, à la différence des autres types de textes... [Le texte] B n'a jamais été l'équivalent de A avant qu'il n'apparaisse dans la traduction : en utilisant des inférences de nature adductive, le traducteur rend les deux éléments équivalents »¹⁵. Il est important de noter ici que le concept d'équivalence se rapporte en traductologie à la pratique langagière, c'est-à-dire à un élément équivalent sur le plan du discours (de la pratique) et non pas sur le plan de la langue (c'est-à-dire du système général).

On retrouve ce souci constant de prise en compte de la pratique traduisante chez de nombreux théoriciens soucieux de fonder une discipline ayant des méthodes spécifiques pour observer et expliquer les phénomènes propres à leur domaine. Mais depuis le milieu des années 1990, on tente de définir les conditions d'une approche systématique de recherche qui soit propre à la traductologie.¹⁶

Comme toute science empirique, la traductologie devrait avoir une branche théorique, une branche pratique et une branche descriptive. Or, elle a

¹² Voir Jakobson R. (1959/1971), « On Linguistic Aspects of Translation », in *Jakobson Selected Writings: Word and Language*, The Hague/Paris, Mouton, pp. 260-266.

¹³ Cf. Pym A. (1992), *Translation and Text Transfer*, Frankfurt, Peter Lang, p. 37.

¹⁴ Voir Mounin G. (1963), *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard, p. 278.

¹⁵ Trad. de l'auteur ; voir Pym A. (1995), « European Translation Studies, une science qui dérange, and Why Equivalence Needn't be a Dirty Word », in *Traduction, Terminologie, Rédaction*, vol. 8, n°1, p. 166.

¹⁶ Voir Toury G. (1995), *Descriptive Translation Studies and Beyond*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.

toujours emprunté ses éléments théoriques à d'autres sciences telles que la linguistique, la stylistique ou la pragmatique pour expliciter ses fondements et ses « procédés » pratiques. Elle ne possède pas encore une branche d'études descriptives qui lui permettrait de se hisser au rang de science empirique complète et autonome. De plus, les cadres théoriques et méthodologiques de ces disciplines ne sont pas tout à fait appropriés aux problématiques de la traductologie. En particulier, ils ne sont pas adaptés à l'exigence traductologique de travailler à partir de productions concrètes et non pas à l'aide d'exemples hors-contexte, voire inventés. Cela est d'autant plus dommageable à la traductologie que les exemples en question sont généralement choisis en fonction de leur pouvoir de persuasion et non pas de leur représentativité d'une problématique de traduction inscrite dans les textes.

C'est pourquoi, les travaux s'orientent de plus en plus vers la création d'une branche descriptive et systématique de la traduction, qui s'appuie sur ses propres postulats et hypothèses. Elle doit être dotée d'une méthodologie et de techniques de recherche clairement élaborées à partir d'études réalisées sur des cas concrets. La création d'une telle branche et l'élaboration d'une méthode d'analyse permettraient de tester les résultats des études individuelles, de les comparer et de les reproduire, facilitant ainsi l'organisation des connaissances acquises au sein de la traductologie.

Pour illustrer le passage d'une approche traductologique à dominante théorique et d'inspiration linguistique à une traductologie descriptive, analytique et autonome, nous présentons ci-après les différentes conceptions de l'équivalence qui ont servi jusqu'ici à l'étude de l'opération traduisante avant d'aborder le concept central (*l'équivalence prototypique*) qui permet l'autonomisation de la traduction.

1.1. Le concept d'équivalence en traductologie

La plupart des définitions de l'équivalence sont fondées sur l'idée de « relation » entre deux entités de diverses natures. Tous les éléments qui entrent dans la définition de l'équivalence ont été âprement discutés : non seulement la nature de la « relation » entre entités (identité, similarité, analogie, exactitude, fidélité, liberté, etc.) mais également la nature et le type des « entités » (qui peuvent être deux mots, deux segments, deux phrases, deux textes ou encore deux faits extralinguistiques).

Citons un exemple de ce type d'approche qui distingue trois niveaux d'analyse de l'équivalence¹⁷ :

1) L'équivalence est le résultat de la relation qui existe entre les unités linguistiques (niveau syntaxique) ;

¹⁷ Voir Bassnett S. (1991), *Translation Studies*, London/New York, Routledge.

2) L'équivalence est le résultat de la relation qui existe entre les unités linguistiques et leur sens (niveau sémantique) ;

3) L'équivalence est le résultat de la relation qui existe entre les unités, leur sens et ceux qui les utilisent (niveau pragmatique).

Mais la question typologique a toujours monopolisé les débats concernant l'équivalence. Selon le point de vue où l'on se place, l'équivalence change de nature et de définition. Ainsi, il est possible de répertorier plusieurs appellations qui reflètent la diversité des points de vue traductologiques et des options théoriques :

- Au niveau des syntagmes et des phrases, on rencontre des équivalences « dynamiques » à caractère formel¹⁸ et des « équivalences pragmatiques », de nature référentielle et connotative.¹⁹
- Au niveau du lexique de la langue, l'équivalence est définie en termes quantitatif et qualitatif : « équivalence unique », « équivalence multiple », « équivalence partielle », « équivalence vide ».²⁰
- Au niveau du texte, on rencontre des équivalences « textuelles » portant sur la structure d'ensemble et la cohésion générale²¹, des équivalences « transactionnelles » reflétant les contextes d'origine.²²
- Au niveau de la communication, on constate la présence d'équivalences « fonctionnelles » portant sur certains types de textes²³ et certains effets²⁴, mais aussi des équivalences « interprétatives » portant sur la dimension cognitive de la communication interlinguistique.²⁵
- Au niveau extra-linguistique, on constate l'existence d'équivalences « culturelles » de nature « normative » qui reflètent les contraintes

¹⁸ cf. Nida E.A. (1964), *Toward a Science of Translating*, Leiden E. H. Brill.

¹⁹ cf. Koller W. (1989), « Equivalence in Translation Theory », in A. Chesterman (ed.), *Readings in Translation Theory*, Helsinki, Oy Finn Lectura Ab.

²⁰ cf. Arntz R., (1993), « Terminological Equivalence and Translation », in H. Sonnevald et K. Loening (ed.), *Terminology. Applications in Interdisciplinary Communication*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, pp. 5-19, ainsi que Hann M. (1992), *The Key to Technical Translation, Volume One - Concept Specification*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company.

²¹ cf. Baker M. (1992), *In Other Words: A Coursebook on Translation*, London/New York, Routledge.

²² cf. Pym A. (1992), *Translation and Text Transfer*, Frankfurt, Peter Lang.

²³ cf. Vermeer H.J. (2000), « Skopos and Commission in Translational Action », in Venuti L., *The Translation Studies Readers*, London, Routledge, pp. 221-232.

²⁴ cf. Newman A. (1994), « Translation Equivalence: Nature », in R. E. Asher et J.M.Y. Simpson (eds.), *The Encyclopedia of Language and Linguistics*, Oxford/New York, Bergamon Press.

²⁵ cf. Seleskovitch D. et M. Lederer (1986), *Interpréter pour traduire*, Paris, Didier Erudition ; ainsi que Lederer M. (1994), *La Traduction aujourd'hui : Le modèle interprétatif*, Paris, Hachette.

spécifiques à chaque culture.²⁶

Malgré la multiplicité des approches et des définitions, le concept d'équivalence est opérationnel en traductologie et a déjà donné lieu à des études aussi bien prescriptives que descriptives, qui fondent aujourd'hui encore la pratique et la réflexion sur la traduction. Au-delà des divergences d'objet et de points de vue, les théoriciens s'entendent sur au moins deux distinctions essentielles pour la recherche :

- D'une part, ils distinguent clairement les « correspondances » potentielles qui renvoient au niveau de la langue et du dictionnaire bilingue traditionnel, des « équivalences » effectives qui concernent le niveau des textes et qui renvoient à des réalisations discursives considérées en contexte. Aussi l'équivalence est-elle définie aujourd'hui en référence au niveau *inter-textuel* et non pas inter-linguistique.²⁷

- D'autre part, les traductologues font désormais une distinction nette entre les équivalences « théoriques » de nature systématique et prescriptive, et les équivalences « empiriques » de nature descriptive et analytique. Les premières concernent des généralisations établies à partir d'observations partielles ; les secondes se bornent à la formalisation de l'existant dans des domaines d'étude précis.²⁸

Ces deux distinctions ont permis le développement au cours des dernières décennies de systèmes de traduction basés sur l'exemple ou sur les mémoires de traduction²⁹. Sans la prise en compte de l'aspect empirique de l'équivalence, de tels systèmes n'auraient pas pu voir le jour : « La question qu'il faut poser dans l'étude effective des traductions (en particulier dans les études comparatives entre TS et TC) n'est pas de savoir si les deux textes sont équivalents (concernant un aspect), mais à quel degré ils le sont et quel type d'équivalence ils révèlent »³⁰. Nous allons tenter de préciser ces considérations essentielles pour le développement de la traductique.

²⁶ cf. Hermans Th. (1999), *Translation in Systems: Descriptive and Systemic Approaches Explained*, Manchester, St. Jerome Publishing.

²⁷ Voir à ce sujet, les analyses de Catford J.C. (1965), *A Linguistic Theory of Translation: An Essay in Applied Linguistics*, London, Oxford University Press, p. 27 et suiv.

²⁸ Voir à ce sujet, les analyses de Toury G. (1980), *In Search of A Theory of Translation*, Tel Aviv, Porter Institute, p. 39.

²⁹ Voir à ce sujet, les précisions de Hutchins W.J., H.L. Somers (1992), *An Introduction to Machine Translation*, London/San Diego, Academic Press, pp. 317-322.

³⁰ Voir Toury G. (1980), *In Search of A Theory of Translation*, Tel Aviv, Porter Institute, p. 47. TS : Texte source (*Source Text*) ; TC : Texte cible (*Target Text*).

2. Mise au point traductologique

L'une des questions centrales de l'approche traductologique demeure celle des principes qui permettent l'interprétation du sens à traduire. La perspective adoptée ici pour l'analyse des traductions fait l'hypothèse qu'il existe un mécanisme spécifique à la traduction qui intervient dans l'interprétation des textes bilingues.

Ce mécanisme spécifique doit être décortiqué afin de tenir compte des marques linguistiques (temps, modes, connecteurs, lexique verbal et nominal) qui contribuent à l'interprétation des énoncés et des discours à traduire. Nous exposons ici un cadre général de représentation formelle des traductions (*les formalismes traductionnels*) et un modèle d'interprétation traductologique des énoncés (*le modèle des équivalences prototypiques*). Nous montrerons comment cette approche peut s'appliquer au traitement automatique des langues en vue de la traduction assistée par ordinateur ou automatique (T.A.O et T.A.).

En effet, les nouvelles orientations de la linguistique et de la sémiotique conduisent à redéfinir l'interprétation traductologique et à la considérer comme un acte de cognition qui passe par un processus comparatif et déductif des équivalences possibles. L'idée de faire une mise au point sur la notion d'« interprétation » en traduction répond à la nécessité d'ajuster les constatations pratiques à ces nouvelles orientations théoriques.

Pour poser les éléments du débat, il faut partir des textes qui constituent *Les Limites de l'interprétation* d'Umberto Eco³¹. L'auteur précise bien, dans son introduction, que si « d'aucuns se sont trop avancés sur le versant de l'initiative de l'interprète, le problème aujourd'hui n'est pas de se compromettre en sens inverse ». D'où l'effort nécessaire pour rétablir une dialectique entre les droits du lecteur-traducteur et les droits du texte-à-traduire en tant que tel. Eco soutient qu'il faut s'attacher à définir une sorte d'oscillation ou d'équilibre instable, entre *initiative de l'interprète* et *fidélité au texte*. Le fonctionnement d'un texte s'explique en prenant en considération le rôle joué par le destinataire dans sa compréhension, son actualisation, son interprétation, ainsi que la façon dont le texte lui-même prévoit la participation du récepteur.

Rappelons que le débat sur l'interprétation en traduction s'articule autour de deux approches : d'une part, chercher dans le texte *ce que l'auteur voulait dire* ; d'autre part, chercher dans le texte *ce que dit l'auteur* indépendamment de ses intentions : soit en se fondant sur la cohérence textuelle, soit en se fondant sur les systèmes de signification du destinataire. Mais dans tous les cas, il faut partir du *sens littéral* pour élaborer une traduction du texte dans son ensemble.

³¹ Voir Eco U. (1992), *Les limites de l'interprétation*, trad. Bouzaher M., Paris, Grasset.

La critique de la traduction essaie d'expliquer pour quelles raisons le texte produit tel ou tel sens. Le nombre de versions que peut produire le traducteur est potentiellement infini, mais en bout de processus, toutes les versions devront être testées sur la cohérence textuelle et linguistique, laquelle désapprouvera les traductions hasardeuses ou approximatives. Ainsi, un texte suscite d'innombrables lectures sans pour autant autoriser n'importe quelle traduction possible. Si l'on ne peut pas dire quelle est la meilleure traduction d'un texte, on peut dire lesquelles sont erronées. Tout acte de traduction est une transaction difficile entre la compétence du traducteur et le contenu effectif d'un texte donné. Entre l'inaccessible intention de l'auteur, son « vouloir-dire », et la discutabile intention du lecteur-traducteur, son « interprétation », il y a la cohérence générale du texte qui réfute toute traduction inadéquate ou inacceptable.

Il est difficile de définir ce qui est faux et ce qui est authentique dans une traduction, car les définitions dépendent de ce dont il est question. Mais dans tous les cas, il est difficile d'affirmer que les séquences d'un texte de départ possèdent plusieurs équivalents dans le texte d'arrivée. La traduction n'est donc pas fautive dans l'absolu, mais seulement si l'on prête une équivalence multiple pour un même énoncé spécifique entre la source et la cible.

Ainsi par exemple, la phrase « Tous les traducteurs aiment les langues étrangères » ne renvoie pas à une multitude de sens parallèles, mais elle admet dans la pratique plusieurs formulations traductionnelles possibles :

- كلّ المترجمين يحبّون اللغات الأجنبية
- جميع المترجمين يحبّون اللغات الأجنبية
- يحبّ جميع المترجمين اللغات الأجنبية
- يحبّ كل المترجمين اللغات الأجنبية
- المترجمون كلّهم يحبّون اللغات الأجنبية
- المترجمون جميعهم يحبّون اللغات الأجنبية
- اللغات الأجنبية يحبّها كل / جميع المترجمين

Malgré leur proximité sémantique, il est difficile de conclure raisonnablement à l'identité de ces équivalences, structurellement parlant, en dehors de la perception subjective des individus qui les ont produits. Ces traductions diverses ne sont pas seulement des formulations différentes d'une même idée. Chaque structure exprime, *stylistiquement*, un sens différent. Ainsi, on ne peut pas affirmer qu'une phrase nominale et une phrase verbale traduisent la même idée et expriment le même sens, même si les mots employés sont identiques dans les deux structures. On sait que la prédication n'est pas la même dans les deux cas puisque la phrase nominale met en avant le nom alors que la phrase verbale se focalise sur le procès ou l'action.

Affirmer que deux traductions différentes structurellement sont équivalentes à une troisième structure d'origine, c'est ignorer la spécificité des structures linguistiques dans l'expression des nuances et des subtilités de sens. Pour se

convaincre de la validité de ces constatations et mettre en lumière ces différences, la « rétro-traduction » peut être utilisée comme critère de discrimination entre les traductions.

Rappelons que la « rétro-traduction » consiste à retraduire vers la langue de départ, et sans appui sur l'original, la version qui a été déjà produite en langue d'arrivée. Le fait de retraduire la traduction en sens inverse et « à l'aveuglette » permet souvent de constater que la structure équivalente n'est pas celle qui a été initialement prise comme point de départ à la traduction, ce qui permet de vérifier la précision ou l'exactitude de la dite traduction.

La notion d'« équivalence possible » est utile pour une réflexion sur la traduction car elle aide à décider de quel sens le traducteur se soucie dans son travail et ce qu'il veut transmettre à travers le langage. Mais il faut être conscient d'un fait : parmi les traductions possibles, il y a des traductions *incontournables*, des traductions *invraisemblables* et des traductions *inacceptables*.

Dans une phrase telle que celle citée précédemment (Tous les traducteurs aiment les langues étrangères), le traducteur est appelé à s'interroger sur la manière la plus adéquate de rendre cette phrase dans la langue cible. Cette interrogation s'attachera d'abord aux trois niveaux du langage : morphologie, sémantique et syntaxe. Ainsi, la traduction *incontournable* sera celle qui rendra compte de ces niveaux en étant linguistiquement correcte et culturellement pertinente. A l'inverse, la traduction *invraisemblable* est celle qui s'éloignera de la correction littérale dans une sorte de sur-traduction de l'original ou d'effet stylistique inapproprié au contexte. Enfin, la traduction *inacceptable* est celle qui donnera une version sémantiquement éloignée de l'original (contre-sens, faux-sens) tout en étant correcte linguistiquement.

Il faut à ce sujet faire une distinction entre la « traduction sémantique » et la « traduction critique ». La première résulte du procédé par lequel le traducteur, placé devant une manifestation linéaire du texte, le remplit d'un sens donné en suivant le vocabulaire des énoncés. La seconde est, en revanche, une activité métalinguistique visant à décrire et à expliquer pour quelles raisons formelles un texte particulier reçoit une traduction donnée, à l'exclusion de toutes les autres, aussi sensées soient-elles.

Au traducteur-chercheur, on ne demande pas seulement de faire preuve d'une *précision* et d'une *rigueur* sans failles dans l'examen de ces possibilités de traduction, on requiert également de lui une attention particulière aux subtilités stylistiques de ses deux langues de travail, en partant du principe que *toute formulation possède un sens et une portée qui lui sont spécifiques dans le système linguistique qui l'emploie*. Si le traducteur-chercheur se comporte ainsi, il pourra comprendre les traductions produites en contexte, sans jugement de valeur subjectif et sans extrapolation inutile.

Il est possible que certains chercheurs se posent des questions concernant cette démarche : « A quoi bon tant de rigueur si le sens est compris et